



EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : surveillez les jeunes plantations.
- Carotte : charançon : la ponte se poursuit.
- Céleri : punaises : populations faibles, continuez la surveillance.
cœur noir : calcium requis, poussée de croissance en cours.
- Laitue : punaises : populations faibles.
pucerons : augmentation lente de la population; restez vigilant.
brûlure de la pointe : calcium requis en Montérégie-Ouest;
poussée de croissance en cours.
maladies du sol : en augmentation dans la région de Québec.
- Oignon et poireau : mouche de l'oignon : la ponte se poursuit.
brûlure de la feuille : peu de taches;
début des traitements préventifs.
thrips : populations faibles.
teigne du poireau : premières captures.

SITUATION GÉNÉRALE

Les températures ont remonté près des normales durant la dernière semaine. Il y a eu une journée de temps très chaud (30 °C) dimanche dernier en Montérégie. Les pluies de la nuit dernière ont été les bienvenues en Montérégie-Ouest puisque cette région n'avait reçu que des quantités minimales d'eau au cours des dernières semaines.

Par contre, la région de Québec a encore reçu des quantités d'eau très élevées cette semaine. Bien que la croissance des cultures ne semble pas encore trop affectée, les travaux dans les champs sont retardés. Dans cette région, la croissance des cultures accuse un retard de plusieurs jours par rapport à une année normale, mais ce retard est surtout attribuable aux conditions printanières fraîches.

Des épisodes de grêle sont aussi survenus jeudi dernier dans plusieurs régions (Montérégie et Lanaudière). On rapporte des dommages importants en Montérégie-Est.

Dans l'ensemble, les insectes sont encore assez discrets. Pour ce qui est des maladies, c'est surtout dans la région de Québec qu'elles semblent présentement les plus à craindre.

VERS GRIS

La situation est plus calme en ce qui concerne les vers gris. Au cours des prochaines semaines, continuez de surveiller les semis récemment émergés et les nouvelles plantations. Au besoin, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a01leg04.pdf>) du 10 juin 2004.

CAROTTE

Charançon

On capture encore des charançons en Montérégie et dans Lanaudière et, selon les relevés effectués par Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sainte-Clotilde, la ponte se poursuit. Les champs situés dans ces régions qui ont été semés tardivement et qui atteindront prochainement les stades recommandés doivent encore être traités. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention incluse dans l'avertissement No 01 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a01tn04.pdf>) du 7 mai 2004.

CÉLERI

Punaises ternes

Les populations sont encore basses en général (Montérégie-Ouest). Continuez de bien surveiller vos champs. Au besoin, consultez la stratégie présentée dans l'avertissement No 02 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Cœur noir (carence en calcium)

Le sol s'était beaucoup asséché durant la dernière semaine en Montérégie-Ouest. **Avec la poussée de croissance que l'on devrait connaître au cours des prochains jours suite à la pluie, le risque de développement de cette carence sera élevé.** Si possible, faites rapidement une nouvelle application de calcium foliaire. Portez une attention particulière à vos champs dont la couche de terre noire est plus mince (taux de matière organique plus faible) de même qu'à ceux qui sont les plus avancés en maturité puisque ce sont les plus à risque. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention décrite dans l'avertissement No 04 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004

Gerçure du pétiole (carence en bore)

Bien que l'on observe peu de symptômes, les conditions d'assèchement du sol survenues dernièrement ont été favorables à une carence de bore. Dans cette situation, on recommande d'intervenir avec des traitements foliaires au bore. Suivez de près la stratégie recommandée dans l'avertissement No 05 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a05tn04.pdf>) du 17 juin 2004. Portez particulièrement attention à vos champs dont la couche de terre noire est plus mince puisque habituellement ils s'assèchent plus rapidement.



LAITUE

Punaises ternes

Les populations sont basses en général. Continuez de bien surveiller vos champs en particulier vos laitues feuilles et romaines. Consultez la stratégie présentée dans l'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004 pour connaître les seuils d'intervention.

Pucerons

Les populations augmentent lentement mais demeurent faibles en général. Compte tenu de la présence du puceron *Nasonovia*, il faut demeurer très vigilant. **Examinez de près vos champs surtout ceux qui ont atteint les stades criques (11 feuilles à début pomaison pour la pommée, 10 feuilles pour les frisées et romaines.)** Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Brûlure de la pointe (carence en calcium)

La poussée de croissance que l'on devrait connaître au cours des prochains jours en Montérégie-Ouest suite aux pluies sera très favorable au développement de carences de calcium. Dans les autres régions, le risque est moindre compte tenu que le sol était resté plus humide suite aux précipitations plus régulières et abondantes. Si possible, faites rapidement une nouvelle application de calcium foliaire. Portez attention en particulier à vos champs dont la couche de terre noire est plus mince (taux de matière organique plus faible) de même qu'à ceux qui sont les plus avancés en maturité puisque ce sont les plus à risque. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention décrite dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004.

Maladies du sol

Les pluies fréquentes et abondantes ont favorisé une augmentation des dommages reliés aux maladies du sol tels la moisissure grise, l'affaissement sclérotique et l'affaissement pythien dans l'Est de la province (Québec et Lac-Saint-Jean). En Montérégie, le niveau de perte relié à ces maladies communes demeure faible. Au besoin, consultez les avertissements **No 03** du 27 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a03tn04.pdf>) et **No 04** du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>).

OIGNONS ET POIREAU

Mouche de l'oignon

La ponte est à la baisse mais se poursuit. S'il y a lieu, continuez vos traitements foliaires contre les mouches adultes (Montérégie, Basses-Laurentides et Lanaudière). L'humidité élevée du sol et le temps nuageux prévu pour les prochains jours favoriseront une bonne survie des œufs. Assurez-vous de bien protéger les champs qui sont déjà affectés par les mouches des semis et de l'oignon. Les traitements



doivent être faits **lorsqu'il ne vente pas**, par temps nuageux ou en fin de journée, environ une demi-heure avant le coucher du soleil. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

En général, on observe que quelques taches sur les feuilles les plus âgées (Montérégie-Ouest, Basses-Laurentides et Lanaudière).

Commencez à appliquer des fongicides protectants dans vos champs d'oignons jaunes lorsqu'ils atteignent le stade 4 à 5 feuilles. Dans l'oignon espagnol et l'oignon vert, débutez les traitements lorsque le nombre de taches le justifie. Ajustez la fréquence des traitements en fonction des prévisions météorologiques. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 07** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a07tn04.pdf>) du 1^{er} juillet 2004.

Thrips

Les populations augmentent lentement mais demeurent faibles en général. Les pluies fortes contribuent à détruire un grand nombre de thrips. Examinez tout de même vos champs fréquemment de manière à repérer l'arrivée des premiers thrips. Si le temps redevient chaud et sec, les populations de thrips peuvent augmenter rapidement et il est alors important d'être en mesure d'intervenir sans délai. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

Teigne du poireau

Les premières captures de papillons de la teigne du poireau ont été effectuées dans la région des Basses-Laurentides. Une larve âgée a aussi été recueillie, ce qui démontre qu'il s'agit des papillons issus de la première génération (ponte du printemps) et non de ceux qui ont passé l'hiver. Des captures ont aussi été effectuées dans d'autres régions mais leur identification n'a pas encore été confirmée. Pour l'instant, seuls les producteurs concernés doivent se préoccuper de la présence de cet insecte. Un bulletin d'information concernant ce nouveau ravageur sera publié sous peu.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – carotte, céleri, laitue... – 8 juillet 2004



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 08 – 2004, page 4